



Simon Associés se renforce en droit fiscal

Simon Associés est heureux d'accueillir Denis di Leonardo en qualité d'Avocat Associé. Spécialiste du droit fiscal, Denis di Leonardo s'est spécialisé dans cinq domaines en particulier : conseil des dirigeants pour les opérations stratégiques de croissance externe ou interne, contentieux fiscal et assistance à contrôle fiscal, conseil en fiscalité personnelle, patrimoniale, internationale, conseil des opérateurs du secteur cinématographique, conseil des sociétés d'économie mixte et des associations. Depuis 1992, il exerçait à titre individuel. (communiqué cabinet, 23/7)

[Revenir à la page de recherche](#)